

Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [2014-ff.]
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie
Band: - (2021)

Artikel: Une image en dit plus : vivre et travailler main dans la main
Autor: Challandes, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-981064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une image en dit plus

Anne Challandes



Vivre et travailler main dans la main

Des femmes et des hommes vivent et travaillent main dans la main pour le bien de l'agriculture suisse et de l'ensemble de la collectivité. Des conditions-cadres correctes contribueront à maintenir une agriculture familiale vivrière et vivante au profit de toutes et tous.

Les femmes jouent un grand rôle dans l'agriculture suisse, comme dans le reste de l'économie. Elles représentent près de 38 % de la main-d'œuvre familiale. Plus de 43 000 d'entre elles mettent la main à la pâte alors qu'elles sont à peine 3300 cheffes d'exploitation. Leur participation et

leur implication sont essentielles, non seulement pour l'accomplissement des tâches quotidiennes à l'écurie ou dans les champs, mais aussi pour l'administration, la gestion, l'approvisionnement, la gestion du personnel et, le plus souvent aussi, pour assurer les tâches liées à l'entretien de la famille. S'il est souvent admis que leur rôle est un important facteur de succès dans la conduite d'une exploitation agricole, cet apport significatif se traduit encore trop peu souvent de manière concrète sur les plans économique, juridique et social.

En effet, elles sont encore trop nombreuses à ne pas être rémunérées pour des activités réalisées dans le cadre ou en faveur de l'exploitation. C'est pourtant la base nécessaire à la reconnaissance de leur travail, non seulement dans la famille et la société, non seulement pour leur bien-être psychologique, mais aussi pour leur statut et leur couverture sociale. En l'absence de revenu propre, les désavantages peuvent avoir des conséquences importantes, comme l'impossibilité d'amélioration de leur rente AVS/AI, l'absence de droit aux indemnités de l'assurance maternité ou d'indemnités journalières en cas d'incapacité de travail. Ces lacunes peuvent avoir des conséquences négatives pour la personne elle-même, pour sa famille, mais également pour l'exploitation agricole.

Dans les familles paysannes, les femmes subissent encore les inconvénients d'un droit fondé sur des bases qui ne correspondent plus vraiment à la société actuelle. Si le poids des traditions tend à s'estomper avec l'évolution progressive des mentalités – on le constate avec la lente progression de la part des exploitations agricoles en mains féminines – des changements doivent encore se produire dans la réglementation et dans les faits. Certaines solutions concrètes existent déjà et peuvent être mises en place, d'autres doivent encore être élaborées. Les améliorations dépendent non seulement des principales intéressées mais relèvent également de la responsabilité collective, tant à la tête des exploitations agricoles que des organisations et des institutions influentes.

Donner de la visibilité à cette situation et résoudre les écueils servira à

établir les conditions nécessaires, économiques, juridiques et sociales, pour offrir des perspectives professionnelles intéressantes à ces femmes qui souhaitent contribuer au maintien et au développement d'une agriculture familiale en Suisse, au profit de toutes et tous.

Contact:

Anne Challandes
Laurstrasse 6
5200 Brugg
challandes@landfrauen.ch

